

Contractuels

Nos revendications

QUE VOULONS-NOUS ?

Que cesse le recours aux contractuels quand il est déjà possible de recruter des titulaires sans concours ! Que les ouvertures de concours soient plus nombreuses et plus régulières, pour couvrir tous les besoins permanents de la Fonction publique.

Que les conditions d'emplois soient améliorées : durée minimale de travail hebdomadaire, durée des contrats... Beaucoup de contrats sont basés sur des quotités de travail à temps incomplet, ou des temps pleins fractionnés sur plusieurs « petits » contrats : ces pratiques, et d'autres, détournent l'esprit des textes et ne peuvent perdurer.

Faciliter l'accès au CDI et à l'emploi titulaire : un concours est-il systématiquement nécessaire pour des agents publics qui ont plusieurs années d'ancienneté ? Les conditions d'accès à l'emploi titulaire doivent être revues pour être attractives.

La définition d'une politique d'évolution des rémunérations, un vrai déroulement de carrière par niveau hiérarchique, assortis d'un cadre de gestion qui pourrait être commun à l'ensemble de la Fonction publique.

Que les contractuels en CDI puissent bénéficier d'une réelle portabilité de leur contrat, avec la sécurisation de leur parcours professionnel au sein des Fonctions publiques.

Dans tous les cas, l'accès à la protection sociale complémentaire et aux prestations d'action sociale.



EN 2018 AVEC LA CFDT,
DONNEZ UN NOUVEAU VISAGE
AU SYNDICALISME !

